

## Certificat

Les Champions de la Croissance 2019

**Les Echos et Statista**

décernent à

---

# Anacours

---

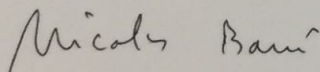
la distinction

## « Champion de la Croissance 2019 »

Le palmarès des Champions de la Croissance 2019 est composé d'une liste de 500 entreprises ayant leur siège en France et ayant réalisé entre 2014 et 2017 une croissance significative de leur chiffre d'affaires.

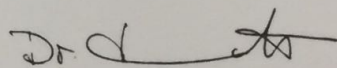
### Critères minimaux à respecter pour figurer au palmarès :

- Avoir généré au minimum 100 000 euros de chiffre d'affaires en 2014
- Avoir généré au minimum 1 500 000 d'euros de chiffre d'affaires en 2017
- Être indépendant (ne pas être filiale ou succursale d'une autre entité)
- Avoir une croissance principalement interne sur la période 2014 - 2017
- Avoir son siège en France



**Nicolas Barré**

Directeur de la Rédaction chez Les Echos



**Dr. Friedrich Schwandt**

Président-Directeur Général Statista

**Précisions :** Les Echos n'attribue le label que sur commande individuelle et exclusivement aux entreprises primées « Les Champions de la Croissance 2019 ». La sélection résulte exclusivement de critères d'évaluation définis par Statista, l'un des plus grands portails de statistiques internationaux. Les Echos et Statista déclinent toute responsabilité quant à l'exhaustivité de la liste des entreprises retenues afin d'établir le palmarès des Champions de la Croissance. La publication de ce certificat et du logo « Les Champions de la Croissance 2019 » à des fins de communication interne ou externe est soumise à l'acquisition préalable d'une licence d'exploitation auprès de Statista. Enquête publiée dans le magazine Les Echos Week-End N°155.